

Présents :

PO : Anne Duhem, Didier Mazairac

Professeurs : Marine Carli, Pedro Trascasas

Elèves : Yasmine Bouzina (6S1), Mohamed Am Mi (6SM1) et Nour Dahman Saidi (4Sb1)

Environnement social et économique : Fabienne Jennen (CPMS), Serge Le Jeune (Les amis de l'AFB)

Excusés : Messieurs De Herde (PO), Martin (PO) et Maes (Environnement social et économique) et Madame Lesire (Professeurs)

Absents : SPSE

1) Approbation du PV du 13 février 2023

- Monsieur Serge Le Jeune signale qu'il était bien présent et qu'il n'est pas repris dans la liste en début de PV.
- Les trois derniers points du point 3 « PECA » doivent se trouver dans le point 2 « Plan multimedia »
- « Certaines sorties culturelles ne se retrouvent pas dans le dossier adéquat » (dans « DIVERS »). Cette phrase fait référence au fait que le PECA est repris par groupe-classe et ne se retrouve pas dans le dossier individuel de l'élève.

→ Le PV est approuvé à l'unanimité après ajout des remarques.

2) ROI du Conseil de participation (réactualisation)

La Direction rappelle que certaines phrases ne peuvent être modifiées car elles viennent directement du décret.

Peu de modifications par rapport à la formule précédente si ce n'est

- « 4 réunions par an et non 2 »
- « Débattre **et donner un avis** sur le projet d'école »

Quelques ajouts à la nouvelle version :

- Ajouter « les élèves » au 1^{er} paragraphe
- Des discussions ont eu lieu quant au fait de savoir si certains mots prenaient des majuscules ou des minuscules (ex : Conseil de participation OU Conseil de Participation ?). Souhait d'uniformiser les écritures dans le texte.
- Au point 3 « Réunions », mettre une minuscule à « **président** » et « **présidente** ».
- Au point 3 « Réunions », écrire « **un.e** secrétaire »
- Ecrire « Conseil de **p**articipation » même si le terme repris dans le décret est « Co**P**a »
- Ecrire « **P**ouvoir organisateur »
- Mettre des accents sur les titres en majuscules (car ce sont des lettres capitales)

→ le ROI actualisé sera d'application après l'accord du PO et du CBE (Collège des Bourgmestre et Echevins)

3) Divers

Cours d'éducation physique

Quelques élèves se sont plaints de la mixité des cours d'éducation physique auprès d'un représentant des élèves mais c'est une minorité. La Direction a réexpliqué l'historique de la mesure (cf PV du 29/6/2022). Aucune plainte des parents n'est arrivée à la Direction (ni à Renan ni à Roodebeek).

Les vestiaires resteront non mixtes, bien sûr.

Mohamed Am Mi se questionne quant au fait de proposer un sondage aux élèves pour connaître leur avis sur le sujet.

La difficulté d'un sondage est qu'il faut trouver les bonnes formulations pour les questions, que le contexte est difficilement explicable et qu'il n'y a pas de débat possible.

→ si des plaintes sont formulées, encourager les élèves à en parler aux délégués citoyens qui feront remonter l'information.

Toilettes

On constate malheureusement que les toilettes réaménagées subissent déjà des dégâts.

La sensibilisation des jeunes par les aînés ne s'est pas faite. Les représentants des élèves réfléchissent à comment la mettre en place rapidement.

Un projet avec l'école 17 se met en place (espaces « Humbeeck »). L'idée est d'aménager 3 zones dans la cour (Foot / Activités et mouvements (ex : marelle) / Tables, bancs, jeux muraux).

Les souches d'arbres seront enlevées et remplacées par des buissons fleuris ou fruités.

Il y aurait la possibilité d'inverser les cours de récréation (dès le retour des congés de printemps). Les « grands » respecteront davantage les toilettes réaménagées.

→ Les 2S rejoindraient le groupe des 3-4-5-6.

1-2 // 2S-3-4-5-6

→ Les délégués citoyens iront sensibiliser les plus jeunes (1-2) au respect des toilettes au retour des congés de printemps (après les voyages scolaires) en imaginant des animations ludiques.

Organisation de la journée du 6 juillet 2023

La Bourgmestre remplacera l'Echevin de l'Enseignement pour les festivités de fin d'années.

Son emploi du temps ne lui permet pas d'assister à des remises des prix le soir dans les trois écoles communales secondaires. La distribution des prix des Rhétos se fera à la Maison communale par la Bourgmestre le jeudi 6/7/23 à 10h30.

Cette information amène à repenser l'organisation de la fin d'année.

Les Amis de l'AFB ont de plus en plus de mal à payer les livres. La Commune diminue le budget livres pour la distribution des prix.

La situation actuelle où seuls les élèves qui ont atteint un certain pourcentage peuvent passer sur la scène et recevoir éventuellement un prix ne fait plus l'unanimité (discrimination par rapport aux élèves qui ont aussi réussi mais avec un pourcentage inférieur).

Le fait de féliciter et de mettre à l'honneur les rhétoriciens qui quittent l'AFB reste une priorité pour les personnes présentes au Conseil de participation.

Discussion sur le maintien ou non de la proclamation faite depuis de nombreuses années dans la salle des professeurs à la fin des délibés des Rhétos. Le système est décrit comme très difficile à vivre pour les élèves qui ne réussissent pas dès juin/juillet. Ceux qui réussissent sont parfois très mal vis-à-vis des autres.

→ Proclamation des Rhétos à la salle des professeurs est supprimée.

→ La proclamation à la Maison communale sera le moment officiel auquel les parents et les professeurs pourront assister. La Direction de l'AFB prendra contact avec les organisateurs à la Maison communale pour voir comment rendre ce moment mémorable (ex : musique de fin)

→ Après la proclamation à la Maison communale, les élèves pourront revenir vers l'école et participer à un drink en leur honneur et à une Auberge espagnole.

→ Les résultats seront donnés aux Rhétoriciens le 30/6 après la délibé par Smartschool.

→ Un courrier expliquant cette organisation sera donné aux parents vers le 20/5 pour leur laisser du temps pour s'organiser.

Prochaine réunion du Conseil de participation : le jeudi 6/7/23 à 17h00 à Renan

